

## Le Comité international et la guerre

La mission de M. Haller consistera principalement à visiter les camps de prisonniers de guerre et d'internés civils allemands et italiens.

*Délégation en Iran.* — Le Comité international, avec l'agrément du Gouvernement iranien, a désigné M. Henri Hildebrand, ancien consul de Suisse, comme délégué en Iran.

*Délégation en Australie.* — Le Dr G. Morel a fait savoir au Comité international que les civils allemands qui avaient été internés en Iran, puis transférés en Australie, se trouvent au camp 10 Liveday, dans l'Australie du Sud, et quelques-uns au camp 3 Tatura, dans le Victoria.

*Délégation à Surinam.* — M. Robert Moll, citoyen suisse, qui enseigne à l'université de Caracas, a fait, en qualité de délégué du Comité international, un voyage pour visiter les civils allemands qui se trouvent internés à Surinam.

Un message du nouveau délégué est déjà parvenu à Genève : M. Moll a été reçu par le Gouverneur, puis, le lendemain, par la Croix-Rouge ; il a visité Copieweg, où tous les internés sont réunis dans trois camps, qui lui ont fait une impression favorable.

### EXTENSION DU CONFLIT A LA RÉGION DU PACIFIQUE

Le conflit s'étant étendu à la région du Pacifique, le Comité international a, — comme il l'avait déjà fait pour les autres Etats entrés en guerre —, mis télégraphiquement les Services de l'Agence centrale des prisonniers de guerre à la disposition des Etats belligérants, en leur demandant s'ils étaient disposés à procéder par l'intermédiaire de l'Agence centrale de Genève à l'échange des listes de renseignements sur les prisonniers de guerre, et, dans la mesure du possible, sur les internés civils qu'ils détiendraient.

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

Cette communication a été adressée aux Gouvernements des Etats-Unis, du Japon, des Pays-Bas à Londres, de Costa-Rica, de Cuba, de la République dominicaine, du Guatémala, de Haïti, du Honduras, du Nicaragua, et du Salvador.

Le Comité a, en outre, porté ses démarches à la connaissance des Gouvernements de la Grande-Bretagne, de l'Australie, du Canada et de l'Union sud africaine.

A la date du 12 janvier, le Comité international avait reçu des réponses par lesquelles les Etats-Unis, le Japon, le Guatémala, Haïti, et le Nicaragua se déclaraient prêts à procéder à la transmission de renseignements et à l'échange de nouvelles.

### CONFLIT ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET LA FINLANDE

A la suite du conflit qui s'est élevé entre la Grande-Bretagne et la Finlande, le Comité international s'est, le 12 décembre 1941, mis à la disposition de ces Etats pour recueillir et transmettre des nouvelles relatives aux prisonniers de guerre qui tomberaient aux mains de la Puissance adverse.

Les Gouvernements britannique et finlandais ont tous deux accepté l'offre du Comité international.

## **Chronique de l'Agence centrale des prisonniers de guerre.**

(27<sup>e</sup> article).

### ALLEMANDS

*Internés civils.* — L'Agence a reçu récemment les listes d'internés civils allemands qui, évacués de Palestine à destination de l'Australie, sont arrivés sains et saufs dans ce pays. La plupart d'entre eux se trouvent au camp III.